

## **L'AAAPNB s'interroge au sujet des compressions annoncées dans les arts et la culture au Canada**

*Texte livré à Bathurst le 3 mai 2012  
par Louise Lemieux, Rodolphe Caron et Renée Blanchard*

### **Un survol des compressions annoncées dans le milieu des arts et de la culture**

Le gouvernement fédéral annonçait le 29 mars 2012 une série de compressions financières qui touchent déjà de nombreux secteurs de la société canadienne, notamment celui des arts et de la culture. Les réductions annoncées sur trois ans se chiffrent comme suit :

- 115 millions de dollars à Radio-Canada,
- 10,6 millions de dollars à Téléfilm Canada,
- 6,7 millions de dollars à l'Office national du film,
- 9,6 millions de dollars à Bibliothèque et Archives Canada
- et 46,2 millions de dollars au ministère du Patrimoine canadien.

Mentionnons le maintien du financement au Conseil des Arts du Canada.

Au moment même où nous célébrons le regard que l'Acadie porte sur elle-même et sa manière de se présenter au monde, nous nous sentons menacés comme artistes et comme citoyens. Nous constatons une série de compressions, qui s'ajoute aux nombreuses coupes réalisées dans les autres secteurs de notre société, s'apparente à une tentative de détérioration du tissu social de notre pays. D'une part, il semble qu'on saborde les agences publiques que les Canadiens ne se sont données pour s'exprimer et mieux se connaître d'un océan à l'autre à l'autre. D'autre part, on annonce des suppressions de postes dans la fonction publique, postes qui seront remplacés par un plus petit nombre d'emplois auxquels chacun devra postuler, créant ainsi une compétition entre collègues et ex-collègues. En rongant le tissu social, nos décideurs s'attaquent en même temps à la solidarité entre les citoyens et à l'essence même des valeurs dans lesquelles les Canadiens se reconnaissent.

Cette tendance à réduire épisodiquement les budgets de soutien aux arts et à la culture ne fait que fragiliser nos institutions. Après trop de compressions, il deviendra impossible d'en faire plus avec moins : la quantité et la qualité viendront à souffrir du manque de ressources. Dans ces conditions, nos institutions offriront aux citoyens canadiens un portrait moins juste, moins à la hauteur de qui nous sommes, et ainsi elles s'acquitteront moins bien de leur mandat national.

De plus, pour gérer des budgets réduits, les agences semblent opter pour centraliser davantage les effectifs et la prise de décision. On serait même porté à croire que l'Acadie et la francophonie canadienne écopent au passage. Nous

voulons donc déclarer notre solidarité avec tous ceux et celles qui sont directement touchés, et offrir notre appui aux institutions qui font face aux coupes en leur demandant de travailler avec nous à protéger notre vie collective.

### Chaque agence assume à sa manière les compressions budgétaires

#### **Société Radio-Canada**

**La réduction de 115 millions de dollars à Radio-Canada se traduit notamment par :**

- **la réduction du nombre et/ou du budget de grands événements qui rassemblent les Canadiens,**
- **l'élimination du Fonds pour la programmation transculturelle, destiné au financement des émissions diffusées conjointement par la SRC et CBC.**

Le 25 octobre 2011, M. Hubert Lacroix, président-directeur général de la Société Radio-Canada, présentait au Comité permanent du ministère du Patrimoine canadien la stratégie quinquennale de la société d'État, intitulée *2015 : Partout, Pour tous*. Il affirmait alors : « Notre stratégie de programmation réseau vise à ce que nous soyons la référence absolue en matière de contenu de grande qualité et qui reflète et enrichit l'expérience canadienne partout au pays. » Reconnaisant que la présence de Radio-Canada n'était pas toujours adéquate sur l'ensemble du territoire, notre société d'État proposait trois grands axes de développement, dont une présence régionale accrue.

À la lumière des récentes coupes budgétaires annoncées par le gouvernement fédéral, on peut se demander avec raison comment la réalisation de ce plan quinquennal sera possible. Radio-Canada représente la principale vitrine qui permet aux francophones du Canada de se voir, de se parler et de se reconnaître. Si l'on affaiblit la SRC, c'est l'existence même de la francophonie canadienne qui est mise en péril.

Dans le même esprit, nous attendons de notre télévision publique qu'elle mette tout en œuvre pour réaliser l'énoncé de mission exposé en octobre dernier, et ce, malgré un financement réduit. Ce serait une grave erreur que d'affaiblir davantage la présence des régions au sein de la SRC et tout particulièrement à la programmation du réseau. Moins nous nous reconnaitrons dans notre radiodiffuseur public, moins nous aurons envie de le défendre.

Plus près de nous, nous demandons à la haute direction de Radio-Canada de nommer, le plus rapidement possible, une directrice ou un directeur permanent à la barre de Radio-Canada Acadie. Nous reconnaissons les grandes qualités de Richard Simoens, nommé en remplacement de Michel Cormier. Toutefois, la SRC le confine à une direction par intérim et, de surcroît, à temps partiel. Dans le contexte politique actuel, il est impératif que l'Acadie maintienne une voix forte au sein de notre société d'État

## Office national du film du Canada

Les compressions de 6,7 millions de dollars à l'ONF se font déjà ressentir :

- l'élimination du poste de la productrice et celui de l'administratrice au Studio Ontario et Ouest, qui dessert la francophonie de l'Ouest canadien,
- la fin du programme de subventions et de contributions aux festivals et événements.

En 1975, avec la régionalisation de la production au Programme français, l'Office national du film du Canada créait des studios de production francophone dans d'autres provinces qu'au Québec. Ces nouveaux studios visaient à augmenter le nombre de réalisations dans l'ensemble du pays et à mieux faire rayonner la réalité des francophones.

Depuis l'annonce des compressions budgétaires, nous avons l'impression que l'ONF tend vers un mouvement contraire à celui de la régionalisation des années 1970 : une centralisation des effectifs et de la production en direction du siège social.

Dès le début d'avril 2012, les dirigeants de l'ONF annonçaient la suppression des postes de la productrice et celui de l'administratrice au Studio Ontario et Ouest. Sachant que pour produire des films il faut pouvoir compter sur ces deux postes clés, on peut raisonnablement se demander si la direction du Programme français ne tente pas de fermer ce studio régional qui est au service des cinéastes francophones résidants en Ontario, au Manitoba, en Saskatchewan, en Alberta, en Colombie-Britannique, au Nunavut, au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest. On nous répond que le producteur exécutif s'occupera dorénavant de la production à ce studio, en plus de la production dans les régions du Québec hors Montréal, comme c'est maintenant le cas, et de la production exécutive au Studio Acadie. N'oublions pas que le territoire canadien est infiniment grand.

Avec cette réaffectation et cette centralisation vers Montréal, le Front des réalisateurs indépendants du Canada « se demande comment l'ONF compte protéger les droits linguistiques des communautés francophones en situation minoritaire au Canada ». **Le Studio Acadie de l'ONF résistera-t-il à la prochaine ronde des compressions?**

De plus, de nombreux intervenant.e.s du documentaire craignent qu'on ne se dirige vers la fin du **documentaire d'auteur** comme genre cinématographique. Plusieurs facteurs nous portent à croire que le genre défendu par l'ONF a vu des jours meilleurs : le financement ne cesse de diminuer pour le documentaire dans les trois agences, et la diffusion de ces œuvres perd du temps d'antenne chez les télédiffuseurs traditionnels. N'oublions pas que le documentaire a la capacité de susciter une réflexion sur certains aspects de la société, réflexion d'autant plus pertinente dans une société qui privilégie l'instantané et la micro-information.

## **Téléfilm Canada**

**Les compressions de 10,6 millions de dollars à Téléfilm Canada toucheront notamment :**

- **l'aide à la production des longs métrages documentaires,**
- **le soutien accordé aux initiatives en matière de formation et aux évènements.**

Il semble encore tôt pour évaluer l'impact réel des compressions budgétaires dans les programmes de Téléfilm Canada. Nous pouvons cependant souligner la diminution de moitié de l'aide à la production des longs métrages documentaires. De plus, sachant que plusieurs organismes et festivals bénéficient d'un appui à la diffusion et à la formation, il est important que Téléfilm ne sabre pas dans ces programmes.

De surcroît, la Conférence canadienne des arts estime que l'impact des compressions se fera sentir davantage dans les provinces « trop timides en matière d'investissement ». Le Fonds des médias du Canada, qui constitue un partenariat public-privé, n'a subi pour sa part aucune réduction de financement.

### **De façon générale**

En considérant les réductions budgétaires annoncées plus tôt, nous en sommes réduits aujourd'hui à parler de survie et non pas de développement pour les communautés acadiennes. Nous croyons que les récentes compressions ne feront qu'accentuer cette tendance en centralisant la prise de décision au détriment, notamment, des francophones du Canada.

Nous exhortons le gouvernement canadien à traiter équitablement tous les citoyens de notre pays, qui apprécient les outils que nous nous sommes donnés depuis plus d'un demi-siècle pour produire et diffuser la culture canadienne. Les artistes contribuent à l'imaginaire et à l'identité collective, et ils s'appuient sur nos institutions pour le faire.

Nous demandons aux dirigeant.e.s de la Société Radio-Canada, de l'Office national du film du Canada et de Téléfilm Canada de faire preuve de vigilance et de discernement afin de ne pas soustraire les intérêts des régions et des communautés acadiennes et franco-canadiennes de l'équation générale. Chaque geste posé en ce sens éloigne les institutions de leur mandat national et les fragilise au sein même de la société canadienne. Nous offrons notre appui et nous demandons le vôtre.

### **Sources**

Communiqué de Documentaristes du Canada : «À l'aube d'un événement festif, les documentaristes se réunissent-ils pour une veillée mortuaire?», 23 avril 2012.

Communiqué du Front des réalisateurs indépendants du Canada : «Coupures à l'ONF – réaction du FRIC», 21 avril 2012.

*Le Magazine*, Conférence canadienne des arts, numéro spécial du budget, avril 2012.

### **Personne ressource**

Jean-Pierre Caissie, responsable des communications : 506 875-0860 ou 506 544-1612